

Installateur de pompe à chaleur

RNCP37508 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	227s
Formacode(s)	22675, 22635, 22603, 22685
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

LA SOLIVE · SIRET : 89832140100025

LA SOLIVE · SIRET : 89832140100017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'installateur de pompe à chaleur intervient chez un particulier ou dans des petits locaux tertiaires pour remplacer une ancienne installation de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire par un équipement thermodynamique (pompe à chaleur air-eau, air-air, chauffe-eau thermodynamique) ou pour installer une climatisation.

En effet, la transition énergétique du parc de bâtiments en France suppose de remplacer progressivement l'ensemble des systèmes énergétiques fonctionnant à partir d'énergies fossiles (fioul et gaz) par des systèmes plus performants et reposant sur des énergies renouvelables. Les systèmes thermodynamiques répondent efficacement à cet objectif et sont portés par une croissance soutenue.

A partir du devis et des documents techniques préparés par le chargé d'affaires, l'installateur de pompes à chaleur procède à la pose des différents composants de l'équipement, les raccorde aux réseaux d'eau et d'électricité, puis met en service la pompe à chaleur en intervenant sur le circuit frigorifique et en contrôlant l'étanchéité du système. Il accompagne enfin le client dans la prise en main de son nouvel équipement.

ACTIVITÉS VISÉES

Pose et raccordement d'une pompe à chaleur

Mise en service d'une pompe à chaleur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Poser et raccorder une pompe à chaleur

Définir les étapes de réalisation du chantier à partir de l'analyse du schéma d'exécution, afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de l'intervention

Réceptionner et vérifier les livraisons de matériaux et équipements

Déposer l'ancienne installation de chauffage et assurer son évacuation, en veillant à la récupération des éléments recyclables

Réaliser un rinçage du circuit de chauffage existant, afin d'optimiser les performances du nouveau générateur

Poser le module intérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser le groupe extérieur de la PAC au sol ou en mural en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser les liaisons frigorifiques entre les modules intérieur et extérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Installer les différents organes de l'équipement (groupe de sécurité, filtres,

disconnecteur, etc.)

Raccorder la PAC au réseau électrique, hors tension, en installant si besoin un tableau électrique divisionnaire

Raccorder la PAC au réseau hydraulique, en façonnant, assemblant et fixant des canalisations en cuivre ou matériaux de synthèse

Effectuer la mise en eau du système en ayant contrôlé l'étanchéité des réseaux

Mettre en service une pompe à chaleur

Raccorder les liaisons frigorifiques entre les unités intérieure et extérieure, en respectant le schéma de montage et la notice technique de l'équipement

Réaliser les tests et essais préalables à la mise en service afin de s'assurer de la conformité des raccordements et de l'étanchéité du système

Régler les paramètres de l'équipement en fonction des caractéristiques du bâtiment et du besoin du client, en l'ayant mis sous tension

Expliquer au client le fonctionnement de son nouvel équipement

Remplir les documents administratifs obligatoires et transmettre au client ceux qui lui reviennent

Proposer une solution connectée de pilotage de l'équipement et un contrat de maintenance, afin d'optimiser son usage et sa durabilité

Blocs de compétences

RNCP37508BC01 — Réaliser la pose et le raccordement d'une pompe à chaleur

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer l'installation de l'équipement

Définir les étapes de réalisation du chantier à partir de l'analyse du schéma d'exécution, afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de l'intervention

Réceptionner et vérifier les livraisons de matériaux et équipements

Déposer l'ancienne installation de chauffage et assurer son évacuation, en veillant à la récupération des éléments recyclables

Réaliser un rinçage du circuit de chauffage existant, afin d'optimiser les performances du nouveau générateur

Poser les différents composants de l'équipement

Poser le module intérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser le groupe extérieur de la PAC au sol ou en mural en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Poser les liaisons frigorifiques entre les modules intérieur et extérieur de la PAC en respectant le schéma d'exécution et la notice technique de l'équipement

Installer les différents organes de l'équipement (groupe de sécurité, filtres, disconnecteur, etc.)

Raccorder l'équipement aux réseaux

Raccorder la PAC au réseau électrique, hors tension, en installant si besoin un tableau électrique divisionnaire

Raccorder la PAC au réseau hydraulique, en façonnant, assemblant et fixant des canalisations en cuivre ou matériaux de synthèse

Effectuer la mise en eau du système en ayant contrôlé l'étanchéité des réseaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'un dossier technique (étude de cas et examen pratique)

Entretien technique avec le jury

RNCP37508BC02 — Réaliser la mise en service d'une pompe à chaleur

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en route la pompe à chaleur

Raccorder les liaisons frigorifiques entre les unités intérieure et extérieure, en respectant le schéma de montage et la notice technique de l'équipement

Réaliser les tests et essais préalables à la mise en service afin de s'assurer de la conformité des raccordements et de l'étanchéité du système

Régler les paramètres de l'équipement en fonction des caractéristiques du bâtiment et du besoin du client, en l'ayant mis sous tension

Accompagner le client dans la prise en main de son équipement

Expliquer au client le fonctionnement de son nouvel équipement
Remplir les documents administratifs obligatoires et transmettre au client ceux qui lui reviennent
Proposer une solution connectée de pilotage de l'équipement et un contrat de maintenance, afin d'optimiser son usage et sa durabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'un dossier technique (examen pratique et jeu de rôle ou étude de cas)
Entretien technique avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise du bâtiment : entreprise générale ou spécialisée en chauffage, ventilation, climatisation, de taille variable (très petite entreprise de moins de 10 salariés à grande entreprise de plus de 250 salariés)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Installateur de pompes à chaleur
Poseur de pompes à chaleur et climatisation
Chauffagiste en énergies renouvelables
Installateur thermique
Technicien d'installation en climatisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer son activité de façon autonome, l'installateur de pompe à chaleur doit obtenir :

- les habilitations électriques BR, BC, B2(V) et B2(V) Essai (article R. 4544-9 et 4544-10 du code du travail)
- l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie II (article R. 543-106 du code de l'environnement)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Test relatif aux capacités cognitives
Entretien de motivation relatif au projet professionnel

1 représentant de l'organisme certificateur (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence)

1 représentant des employeurs : chef d'entreprise ou représentant d'une organisation professionnelle patronale

1 représentant des salariés : personne exerçant ou ayant exercé le métier visé par la certification pendant au moins 3 ans ou représentant d'une organisation professionnelle de salariés

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 165 €
Selon la branche	6 000 € – 8 180 €
Prise en charge	Branches concernées
7 165 €	Valeur par défaut · 206 branches
8 180 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 000 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique
7 219 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
6 700 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 600 €	CPNEFP de la branche du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37508/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	2

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2024 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	36 567 €
Coût moyen par dossier	5 224 €
Durée moyenne	294 h
Période	04/2024 – 10/2025
France compétences	62 %
France Travail	38 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.